COMPTE-RENDU

Mercredi 7 octobre 2026

11 PRÉSENTS

- Florian Auvinet - Grand Bureau
- Fabienne Chognard - Syndeac / USEP-SV
- Sébastien Guerrier - CGT Spectacle
- Christophe Jaillet - CGT Spectacle
- Mila Konjikovic - Région AURA
- Anne-Hélène Maussier - Groupe des 20 / Le Maillon
- Frida Morrone - Réseau National du Conte et des Arts de la Parole (RNCAP)
- Erwann Mozet - SYNAVI
- Célie Rodriguez - Le Maillon
- Ubavka Zaric - DRAC ARA
- Céline Fuchs - COREPS / Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant (AURA SV)

EXCUSÉS

- Ludivine Ducrot - Syndicat Musiques Actuelles (SMA)
- Sébastien Duenas - SUD Culture
- Alice Garnier - Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes
- Samantha Guerry - SUD Culture
- Floriane Mercier - DRAC ARA
- Pernette Simon - CMTRA

ORDRE DU JOUR

TOUR D'ACTUALITÉ 2

RETOUR SUR LA RENCONTRE AUTOUR DE "CULTURE EN PARTAGE" 6

RENCONTRE ÉLUS / ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DU 12 JANVIER 2027 7

PERSPECTIVES POUR FIN 2026 & 2027 9

TOUR D'ACTUALITÉ

Anne-Hélène Maussier - Groupe des 20 / Le Maillon : les saisons ont plutôt bien démarré. Quelques salles sont en difficulté suite à la mise en place des nouvelles équipes municipales, d'autres connaissent de petites baisses de fréquentation. On constate que les spectateurs prennent plus de spectacles, mais quid des populations plus en difficulté ? Par ailleurs, tout le monde est en attente des budgets 2027.

Célie Rodriguez - Le Maillon : ce début de saison est effectivement plutôt positif. Quelques politiques changeantes posent problème pour certains mais on essaie de trouver des solutions collégialement. Des disparités entre les territoires sont à noter. Même questionnement qu'Anne-Hélène sur le budget de l'Etat et ses impacts en région.

Florian Auvinet - Grand Bureau : nous avons eu un CA en début de semaine, avec des remontées contrastées de nos différents pôles d'activité : lieux, festivals, producteurs, artistes... Dans la continuité des derniers mois, de gros signaux d'alerte nous parviennent. On répète les mêmes choses à chaque fois et c'est dommage, ça en affaiblit la portée.

La saison des festivals est marquée par de bonnes fréquentations, mais aussi de gros coups durs liés aux conditions climatiques. On se réunit prochainement pour un bilan plus précis mais c'est difficilement soutenable économiquement pour certains acteurs. Signal d'alerte également pour les petites structures, moins soutenues par les pouvoirs publics : on assiste à des fermetures à bas bruit partout sur le territoire, en raison des baisses de financement public mais aussi de difficultés liées à l'activité. L'émergence est particulièrement touchée, de plus en plus d'artistes arrêtent, se reconvertissent. Grosse alerte aussi pour les centres de formation du territoire, qui connaissent de graves difficultés. Concernant le PLF 2027, on se réjouit de la réhausse du plafond de la taxe sur la billetterie des spectacles affectée au CNM (même si on défend son déplafonnement total).

Sera-t-il possible, au sein de cette instance de dialogue et de concertation, d'échanger au fur et à mesure de l'arrivée des informations budgétaires sur les orientations stratégiques envisagées ? Au-delà de l'intérêt de la concertation, ça donnerait aussi de la visibilité aux acteurs. On serait aussi preneur des données sur les subventions 2025 et 2026, notamment de la DRAC. Ça nous permettrait de mieux comprendre les choix qui sont faits et de pouvoir être dans un dialogue éclairé autour des orientations de politiques publiques et pas juste dans de la remontée d'information.

Erwann Mozet - SYNAVI : je rejoins ce qui a été dit sur les inquiétudes pour l'avenir. Les compagnies ont souffert cet été avec les canicules, il y a une vraie politique d'adaptation, de la contractualisation notamment, à mettre en place pour faire face aux événements climatiques qu'on subit et qu'on va subir. Par rapport au PLF, questionnement sur ce qui sera adopté et sur l'impact ça aura sur les autres structures de financement. Il y a aussi une vraie inquiétude sur les censures qui se multiplient (cf. suppression de la subvention de 90 000 € du département des Bouches-du-Rhône au Festival Actoral). On sait qu'il faut faire remonter les cas à la DRAC mais comment réussir à définir et à financer une politique publique préservant la liberté d'expression et la cohérence républicaine ? Dans cette rentrée, la mobilisation des lycéens fait du bien.

Fabienne Chognard - Syndeac / USEP-SV : je suis surprise des premières prises de parole, il me semble qu'il y a quand même pas mal d'inquiétudes notamment par rapport à la liberté d'expression et la billetterie. Beaucoup de lieux programment de l'humour pour faire de la billetterie et compenser nos programmations de théâtre public qui fonctionnent moins bien. Sur la liberté d'expression, l'auto-censure est formulée notamment par les équipes artistiques indépendantes.

Je rejoins les collègues du SYNAVI et de Grand Bureau : grosse inquiétude pour les équipes artistiques. Elles subissent notamment la baisse de l'activité de diffusion : la Cie Arnica, qui a été très accompagnée par le Groupe des 20, est passée de 80 à 10 dates. Côté emploi, on constate des reconversions au sein des équipes artistiques, et des techniciens qui se réorientent des théâtres publics vers les festivals plus rémunérateurs.

Inquiétude sur le PLF, baisse de 4,6% en autorisations d'engagement, de 3,5% en crédits de paiement et de 33 millions d'euros sur les crédits déconcentrés. La question que tout le monde va se poser c'est "on a enlevé des postes, des représentations, on a baissé les budgets production. Qu'est-ce qu'on enlève maintenant ?"

Christophe Jaillet - CGT Spectacle : je voudrais exprimer un mécontentement vis-à-vis du collège employeurs, ça ne se passe pas bien en intersyndicale depuis la rentrée. Alors que la mobilisation à Avignon a permis d'obtenir le dégel des crédits pour les 28 structures concernées, personne n'est venu à notre AG du 23 septembre, tout comme personne n'était venu à la mobilisation du 26 juin devant l'Hôtel de Région. Les structures ont des difficultés mais les salariés aussi. Heureusement, il y avait quand même du monde aux manifestations auxquelles on a participé, et nous continuerons à nous mobiliser notamment le 17 octobre.

On sera aussi mobilisé au Zénith de St-Etienne le 17 octobre, à l'occasion du passage du spectacle "La Dame de Pierre" produit par Pierre-Édouard Stérin. L'idée n'est pas d'empêcher le spectacle de jouer mais de sensibiliser les spectateurs sur son financement et les problèmes que ça pose, au niveau éditorial mais aussi du droit du travail : intervention de l'inspection du travail qui a permis de retitulariser une centaine de figurants. Ces spectacles de grande ampleur, qui glanent beaucoup de public à des tarifs pourtant assez élevés, posent la question de cet espace que le service public ne remplit plus forcément. Leur contenu politique, très problématique, pose aussi question.

Anne-Hélène Maussier - Groupe des 20 / Le Maillon : en complément à ce que disait Fabienne, il y a quelques salles en difficulté de fréquentation mais ça n'est pas la majorité. Globalement, l'appétence du public reste forte malgré les difficultés économiques, et ce serait bien que ce soit pris en compte par les financeurs et notamment par l'Etat.

Sébastien Guerrier - CGT Spectacle : effectivement, en cette rentrée de lutte notre secteur est un peu mou, aussi bien du côté des employeurs que des salariés. Ça pose une vraie question : est-ce qu'on est en capacité de se mobiliser face à ce qui nous arrive ? Moi j'ai l'impression que les politiques publiques se transforment en maltraitance au travail : il n'y a plus de financements pérennes donc constamment des dossiers à renouveler, des réponses aux appels à projets à rédiger. Les employeurs ont baissé les budgets de création et se demandent maintenant comment ils vont pouvoir garder leurs équipes, voire comment survivre. Les politiques publiques ne sont pas en train d'essayer de démocratiser la culture (qui au passage ne se démocratise pas du tout, cf. sondage de l'INSEE), d'implanter des artistes sur les territoires, d'établir l'égalité entre les hommes et les femmes, de gérer les problématiques écologiques. Il faudrait que les manières de subventionner le secteur évoluent. Nous on fait des tours de table alarmistes avec, comme le disait Florian, le risque de s'y habituer. On n'a pas encore les chiffres de l'emploi.

A Clermont-Ferrand, les nouveaux élus prennent des décisions très marquées politiquement, notamment le projet de fermeture du Lieu-Dit, qui a accueilli la plénière du COREPS en 2025. J'en appelle à la mobilisation parce que c'est un lieu qui va probablement fermer pour des raisons politiques alors qu'il était utile à tout l'écosystème. C'est important qu'on se mobilise collectivement.

Concernant la plénière du COREPS, le 12 janvier 2027 à St-Etienne, nous nous réunirons la veille sur place. Si des organisations souhaitent se joindre à nous pour une réunion intersyndicale, elles sont les bienvenues.

Mila Konjikovic - Région AURA : j'entends ce qui est dit sur la stérilité des échanges, mais ce groupe existe et il faut qu'on réussisse à le rendre utile. Personnellement ça me permet de faire remonter les choses en interne, d'ailleurs la déclaration lue lors du dernier COPIL a été discutée hier entre la vice-présidente Sophie Rotkopf et la DRAC Aymée Rogé et vous allez recevoir une réponse écrite.

J'aimerais souligner un point positif. La Région a beaucoup de compétences et nous suivons de nombreux champs d'activité : si d'autres champs d'activités sont en voie de disparaître avec l'IA, ça n'est pas le cas des métiers artistiques et techniques. Il y a certes une crise et on perd des financements mais au moins on n'est pas en voie d'être remplacé.

Côté Région, le dispositif « Culture en territoire », lancé en 2023 et suspendu début 2026, a finalement été relancé cet été et s'est clôturé le 20 septembre. Les quelques 130 dossiers reçus sont en cours d'instruction en interservices : culture et territoire, patrimoine et spectacle vivant : 50% relèvent du volet Scènes en territoire et 50% du volet Création en patrimoine (nouveaux projets). Une fois les instructions terminées, la délibération passera à la commission permanente de décembre. Les budgets sont fongibles donc l'enveloppe budgétaire 2026 reste à confirmer mais elle pourrait être complétée par l'enveloppe 2027 pour les projets du 1er semestre.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : le projet de loi de finances (PLF) sera examiné à l'Assemblée nationale, on espère qu'il pourra passer avant la fin de l'année parce que le délai de versement des subventions en dépend et la problématique des trésoreries fragilise énormément le secteur. Pour le détail nous n'en savons

pas plus que vous, ce qui est certain à ce stade c'est que les budgets déconcentrés seront plus touchés que le budget national, ce qui est inquiétant pour vous comme pour nous.

Florian, j'ai entendu ta demande d'échanger sur les orientations stratégiques. Dans la mesure où on découvre les choses tardivement, il est difficile d'anticiper ou même d'avoir un dialogue au COREPS en plus du dialogue entre la DRAC et l'administration centrale. Mais je vais essayer, lors d'une prochaine réunion, de vous présenter la manière dont on a travaillé les grandes masses de notre budget, et comment on a appliqué les baisses en 2026.

Pour les budgets 2025 et 2026, je vais redemander les données. Pour information, la mécanique budgétaire a été extrêmement complexe à gérer cette année, entre la réserve de 10%, le gel, le dégel… Pour 2027, on vous donnera toutes les informations en temps réel parce qu'on est très conscient des difficultés que ça va entraîner. On essaie de faire au mieux pour protéger les plus fragiles, les compagnies notamment, tout en sachant que s'il y a moins de diffusion elles ne sont de fait pas protégées.

Dans la situation de crise que traverse le pays, il serait intéressant de mener une réflexion partagée sur la chaîne économique dans le secteur, et sur la manière dont il serait utile d'agir de votre point de vue. J'aimerais vous entendre, recueillir vos propositions.

Concernant les annulations de festivals pour raisons climatiques, je vous avais demandé des remontées et je n'en ai eu aucune. Ça ne sera donc pas porté à la connaissance des préfets des départements et c'est dommage. La circulation de l'information est un sujet depuis que le COREPS existe, c'est le même problème sur les questions de censure, l'adresse libertecreation-auvergnerhonealpes@culture.gouv.fr et les conseillers sectoriels sont disponibles mais les cas ne remontent pas. J'entends vos inquiétudes mais pour pouvoir agir on a besoin de cas concrets, d'informations étayées.

Dernière chose : avec nos collègues de l'INSEE, nous aimerions travailler sur les données culturelles en région. Si vous êtes intéressés par des données en particulier, merci de nous le faire savoir très rapidement.

Florian Auvinet - Grand Bureau : merci Mila et Ubavka pour ces retours. Mila, peux-tu nous dire ce qu'il en est du dispositif de soutien aux radios et aux labels phono, et nous donner des informations sur les calendriers 2027 de passage en commission ?

Ma question de voir si et comment on pourrait, en COREPS, avoir des informations avant les votes s'adressait à la DRAC et la Région. Encore une fois, ma demande ne concerne pas les dossiers mais les orientations, au-delà des grandes masses budgétaires qu'on découvre au moment du vote des budgets. Ça nous permettrait d'informer et d'accompagner nos structures au mieux dans cette période de baisse des financements, car effectivement le plus gros risque c'est la trésorerie, qui provoque des fermetures de structures, des cessations de paiement… C'est la principale préoccupation de nos adhérents aujourd'hui.

Ubavka, je suis très preneur d'une réunion sur comment vous avez travaillé en 2026, et de pouvoir ouvrir la discussion sur comment peuvent se faire les arbitrages en 2027. On comprend qu'il y a des allers-retours avec l'administration centrale, mais je crois que le COREPS peut servir à donner des avis, même si on ne sera pas tous d'accord. Au sein de la filière musiques actuelles, on discute et on se dispute parfois sur les priorités, les équilibres. C'est de ça qu'il faut qu'on discute, en plus de s'organiser pour lutter et maintenir les financements publics.

Mila Konjikovic - Région AURA : le dispositif radio et musique enregistrée est nouveau, on a repris le principe de l'accompagnement de la filière phono pour l'intégrer à un dispositif qui accompagne aussi les radios. Tous les dossiers ont été instruits et l'arbitrage est en cours, ça passera en CP de décembre. Je ne peux pas encore vous préciser l'enveloppe budgétaire.

A la CP de décembre passera aussi une délibération-cadre présentant tous les dispositifs de la direction de la culture de manière simplifiée. Ça ne concernera pas directement les dispositifs spectacle vivant qui sont déjà très lisibles (fonctionnement, aides au projets) mais plutôt ceux des autres services, qui concernent la médiation, les lycées, les industries culturelles…

Concernant l'anticipation, nous sommes vraiment attachés à passer les subventions au fonctionnement général le plus tôt possible dans l'année donc on va essayer de nous tenir au calendrier suivant pour 2027 :

- CP de mars : subventions au fonctionnement général des lieux, réseaux et associations professionnelles
- CP de mai : subventions au fonctionnement général des compagnies
- CP de juin : aides à la création

Ce sera important, à la plénière du COREPS, de bien réinsister sur l'importance pour la filière d'avoir le montant des subventions au plus tôt, mais aussi une présentation des axes stratégiques qui président à leur choix.

Christophe Jaillet - CGT Spectacle : je ne suis pas sûr que ce soit le rôle du COREPS de décider de l'attribution des subventions. Ce sont les volumes qui sont intéressants, notamment la baisse des aides aux projets de 528 000 € à 449 000 € lors de la dernière commission permanente de la Région.

Concernant les aléas climatiques je ne suis pas surpris, on n'imagine pas annuler Tout l'monde dehors (Lyon) ou Les Invites (Villeurbanne), mais les équipes sont dans des situations intenables. Les spectacles sont décalés mais les installations techniques se font aux heures les plus chaudes. C'est extrêmement dangereux mais les artistes veulent jouer. Je ne pense pas que beaucoup de festivals aient été annulés.

Question sur la loi spéciale et le règlement au 12e : si une telle échéance arrivait, et c'est probable vu le PLF à moins 54 milliards d'euros qui vient d'être présenté, comment ça fonctionne ?

Ubavka Zaric - DRAC ARA : la loi spéciale porte sur les 12e. Quand on reçoit la notification et les budgets, les versements sont étudiés ligne à ligne par le contrôleur budgétaire régional qui les autorise ou non. Généralement, en particulier avec les lieux et compagnies conventionnés, on identifie les priorités au regard des trésoreries et on les soumet pour validation. On essaie d'aller vite pour limiter les problèmes. Les aides aux projets ne sont pas concernées puisque la commission n'a pas délibéré, ça va donc être très tendu l'année prochaine de ce côté-là.

Fabienne Chognard - Syndeac / USEP-SV : on a lancé une enquête en intersyndicale, avec Scène Ensemble et Les Forces Musicales, pour connaître l'état des situations financières de nos adhérents fin 2026. On pourra transmettre les informations dès qu'elles seront disponibles.

Concernant les appels à projets de la Région, nous avons eu un comité de suivi le 7 juillet et les techniciens ne savaient pas que « Culture en territoire » serait relancé. Il a été ouvert en plein été et pendant un mois seulement donc beaucoup d'adhérents du Syndeac - lieux et équipes artistiques - n'ont pas eu l'information, c'est dommage.

Je voulais aussi rappeler que nous sommes bien conscients de la complexité de la situation des collectivités territoriales, qui sont nos principaux financeurs, en lien avec la baisse des dotations de l'Etat.

Enfin, au sein du COREPS on n'est certes pas forcément tous d'accord sur tout mais c'est quand même un espace de parole, de dialogue, de respect mutuel et d'interconnaissance par rapport à nos difficultés réciproques. Par rapport aux débats actuels, c'est un espace important et nécessaire. Dans un contexte où il y a une complexité liée à la Région et à la DRAC, et où notre secteur est attaqué, le COREPS est un endroit de dialogue précieux.

Célie Rodriguez - Le Maillon : sur les festivals, je rejoins Christophe sur le fait qu'il n'y a pas forcément eu beaucoup d'annulations mais que les représentations et les conditions de représentation ont bougé. Mais de quels festivals parle-t-on : conventionnés ou pas, saisons estivales ? Les régies directes ne sont pas forcément dans les radars de la DRAC, il faudrait passer par les réseaux (Maillon, Groupe des 20) pour qu'on puisse relayer les demandes.

Concernant l'adaptation de nos pratiques, les conditions de travail des équipes techniques posent des questions de droit du travail. On n'a pas les mêmes règles dans la fonction publique et dans les EPCC ou les lieux dédiés, ça soulève des questions.

Sur les questions de censure et d'autocensure, peut-être qu'il n'y a pas de remontées parce que les directeurs, les programmateurs s'autocensurent. En régie directe, nous sommes à la fois employeurs et employés par les élus : qui nous protège ? Par ailleurs, il n'y a pas de phénomène massif : au-delà des censures comme le festival Actoral ou le spectacle Amazonia, c'est surtout insidieux.

Pourriez-vous nous repréciser les choses concernant les appels à projets Mila ?

Mila Konjikovic - Région AURA : ce sont les appels à projets 2026 qui seront votés en décembre, en particulier « Culture en territoire ». Si le budget 2026 ne suffit pas, on pourrait utiliser du budget 2027 puisque les projets se dérouleront sur toute la saison 2026-2027.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : quand il y a un RETEX (retour d'expérience) interministériel et qu'on nous interroge sur les problématiques de l'été, cela concerne tous les festivals, qu'on les finance ou pas. On évoque l'état du secteur en général. Pour les labels de l'Etat on a toutes les données, on a besoin

d'informations sur le reste.

Concernant la censure, merci de soulever ces sujets. J'en conclus que la veille mise en place n'est pas opérante. Je vous pose donc la question : de quelle manière pourrions-nous requérir l'information, et si besoin agir ? Je rajoute que les fonctionnaires sont tenus au secret.

Sébastien Guerrier - CGT Spectacle : cet été, on a co-signé le communiqué Danger canicule à Europavox avec la CNT et Sud Culture. Il a fallu demander de l'eau et des toilettes sur le lieu de travail, alors que les équipes travaillaient en plein après-midi et demandaient des aménagements horaires, ce que la direction a d'abord refusé. Il a fallu ce communiqué commun envoyé à la préfecture pour que les horaires soient aménagés. Voilà comment ça se passe sur le terrain, y compris pour les festivals les mieux dotés.

Concernant cette adresse générique, est-ce qu'il y a eu une communication dessus, avec votre obligation de confidentialité ? Je ne crois pas qu'on n'ait fait circuler l'information dans nos réseaux.

Frida Morrone - RNCAP : le Réseau National du Conte et des Arts de la Parole a organisé une rencontre au Festival d'Avignon, avec une présentation du réseau et la table ronde "Egalité des genres : du constat à l'action", avec notamment Julie Robert qui a actualisé l'étude de 2013, Alice Garnier de la Fédération des arts de la rue AURA et Aude Denis de HF+. On organisera un colloque sur ces questions le 19 mai à Grenoble, dans le cadre du Festival des arts du récit. Vous serez tous les bienvenus !

Anne-Hélène Maussier - Groupe des 20 / Le Maillon : on n'a pas reparlé de l'EAC qui a été bien malmenée ces dernières années. Ubavka, peux-tu nous dire ce qu'il en sera pour 2027 ?

Ubavka Zaric - DRAC ARA : nous n'avons pas plus d'informations que sur le reste mais c'est un budget très fragile, qui a baissé quasi d'un quart depuis 2 ans.

Concernant la mécanique budgétaire, une fois que le budget du ministère sera adopté il sera réparti entre l'administration centrale, les opérateurs de l'Etat et l'échelon déconcentré. Avec le budget arriveront aussi les directives et orientations. Ce que j'ai lu, c'est moins 3,9 % pour le programme 361, lui-même composé de l'enseignement supérieur, l'insertion professionnelle et les réseaux (action 1) et des aides aux projets, éducation artistique et culturelle, CTEAC… (action 2).

RETOUR SUR LA RENCONTRE AUTOUR DE "CULTURE EN PARTAGE"

Le COREPS a travaillé pendant plus d'un an sur des recommandations visant à repenser les modalités de soutien au secteur. Celles-ci se sont structurées autour de 4 axes prioritaires :

- Implantation à long terme des équipes artistiques sur les territoires, en particulier en milieu rural, dans une logique de prise en compte tant du travail de création/production/diffusion que de la médiation culturelle et de la transmission ;
- Soutien affirmé à l'emploi des équipes artistiques ;
- Nouvelles modalités de coopération entre collectivités locales et Etat, en concertation avec les acteurs culturels du territoire et les réseaux déjà structurés, en prenant en compte des enjeux de la transition écologique et numérique ;
- Simplification des procédures administratives.

Un « appel à candidatures pour l'expérimentation de nouvelles modalités de coopération et de soutien au spectacle vivant à l'échelle des territoires » a été lancé au printemps 2024, et un projet a été retenu :

- Territoire : Nord-Isère et Savoie, communes des Abrets-en-Dauphiné, de Pont-de-Beauvoisin (Isère et Savoie), de Saint-Laurent-du-Pont et de Val-de-Virieu ;
- Coordination : AGORA Guiers, tiers-lieu ouvert en 2018.

Fin 2025, un « appel à candidatures pour une résidence artistique de territoire entre les départements de l'Isère et de la Savoie Chartreuse, Guiers, Dauphiné de janvier 2026 à juillet 2027 "CULTURE EN PARTAGE" » a abouti à la sélection de 2 équipes artistiques : Tomas Bozzato & No Mad (photo et musiques actuelles) et la Cie Infini Dehors (théâtre de marionnette jeune public).

Programme de la journée de rencontre organisée le 1er octobre 2026 par la DRAC et AGORA Guiers :

- Temps d'interconnaissance entre élus, équipe d'Agora Guiers, conseillers de la DRAC et équipes artistiques ;
- Découvertes artistiques : atelier de Tomas Bozzato + spectacle Nanulak de la Cie Infini Dehors ;
- Retours d'expérience des différents acteurs de la démarche : élus, Agora Guiers, équipes artistiques, DRAC.

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : 2 représentantes du COREPS ont pu participer à cette journée : Alice Garnier, coordinatrice de la Fédération des arts de la rue AURA, et moi. Alice étant indisponible aujourd'hui, nous vous proposons de reporter ce point à la prochaine réunion. On a reçu beaucoup d'informations et on souhaite pouvoir en faire une restitution à deux voix.

Christophe Jaillet - CGT Spectacle : est-ce que les 2 équipes artistiques étaient représentées ? Et les élus de la communauté de communes présents ?

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : les 2 équipes étaient représentées. Les 3 Communautés de communes du territoire ne sont finalement pas parties prenantes du projet mais il y avait des représentants de 4 des 5 communes concernées (suite au changement d'équipes municipales, une commune s'est mise en retrait). L'équipe d'AGORA Guiers, en charge de la coordination du projet, était également présente, ainsi que 3 conseillers DRAC : Bruno Gallice, Floriane Mercier et Ubavka.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : la DRAC prévoit de produire un bilan contradictoire de l'opération avec le point de vue de toutes les parties prenantes : compagnies, collectivités, AGORA Guiers, DRAC. Peut-être aussi le COREPS même si, à mon grand regret, le COREPS a peu suivi. C'est dans la diversité des points de vue, dans ce commun, que peut se situer l'avancée.

J'ai en tout cas trouvé la journée très riche, c'était bien que le COREPS qui est très présent dans les conversations soit enfin incarné. On a d'ailleurs proposé à Céline, si elle et vous en êtes d'accord, de suivre ça. Nous étions 3 conseillers sur 4, ça traduit les moyens qu'on met matériellement et humainement pour porter ce projet complexe, qui touche au changement des mentalités, des manières de travailler ensemble et d'accompagner. Ça pose déjà 2 sujets :

- les échéances électorales, qu'on n'avait pas prises en compte dans la temporalité du projet ;
- le temps de travail que ça demande aux compagnies, qu'elles prennent sur l'intermittence. Ce temps long de démarchage, de rencontre, de maturation des projets, qui n'est ni de la production, ni de la répétition, ni de la diffusion, n'existe pas dans le régime de l'intermittence. C'est un vrai sujet si on veut travailler sur les transitions écologiques, des présences longues d'artistes, une autre manière d'envisager ce métier. Ça prend beaucoup plus de temps que les compagnies avaient pensé y passer, ça pose la question de la rémunération.

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : on poursuivra donc l'échange lors du prochain GT.

RENCONTRE ÉLUS / ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DU 12 JANVIER 2027

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : initialement prévue le 13 octobre, la rencontre élus/organisations professionnelles a été reportée au 12 janvier 2027 après-midi, à Saint-Etienne. Cette rencontre s'inscrira dans la continuité de la plénière qui aura lieu le matin.

La prise de contact avec les fédérations d'élus, qui étaient en train de mettre en place leurs instances, a été compliquée. Depuis la rentrée, des contacts ont pu être pris avec la FNCC, France Urbaine, l'AMF et l'AMRF. Toutes ces organisations ont validé le principe d'être représentées à la rencontre du 12 janvier.

Déroulé prévisionnel de la rencontre, tel qu'esquissé avant l'été :

- Courte intervention de cadrage sur les politiques culturelles
- Temps de travail en ateliers, sur des thématiques transversales à définir sur la base de propositions des fédérations d'élus et des organisations membres du COREPS
- Synthèse et perspectives sur, notamment, les formats pour poursuivre les échanges, dans le cadre actuel du COREPS (GT, COPIL, plénière) et/ou dans de nouveaux formats à inventer

Ubavka Zaric - DRAC ARA : je trouverais bien que l'OPC intervienne en introduction, ça permettrait de prendre un peu une hauteur avant de rentrer dans les échanges.

Erwann Mozet - SYNAVI : après avoir échangé avec plusieurs élus qui découvrent leur poste et comment fonctionnent les compagnies, je me demande s'il ne faudrait pas produire une sorte de guide à destination des élus.

Célie Rodriguez - Le Maillon : des fiches pratiques existent, Artcena en a notamment réalisé, la question c'est comment les élus s'en saisissent. Il faudrait peut-être les recenser et communiquer dessus. Mais quand on change d'élu, au-delà de la pédagogie il y a une relation à construire, c'est chronophage et il faut qu'ils en aient envie et qu'ils soient convaincus.

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, L'A. Agence culturelle Nouvelle Aquitaine et Artis en Bourgogne Franche-Comté ont conçu plus de 25 fiches à l'intention des élus, des agents de développement et des professionnels de la culture : Culture, une fiche pour l'essentiel.

Christophe Jaillet - CGT Spectacle : c'est important qu'on soit à l'écoute, il faut qu'ils puissent exprimer leurs attentes, ce qu'ils veulent réaliser. On voit qu'on a beaucoup d'attentes par rapport aux collectivités mais il ne faut pas qu'on les bombarde de questions auxquelles ils n'auront pas forcément les réponses.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : attention quand on parle des élus, il y a une grande diversité de situations entre élus des grandes villes, des petites communes, représentants au sein des associations… L'expérimentation nous montre que les élus ruraux méconnaissent les réalités du secteur et son jargon.

Un des enjeux de cette journée c'est d'essayer de brasser le plus largement possible. Ce serait peut-être intéressant de commencer par leur donner la parole, pour qu'ils se présentent et expriment leurs difficultés, leurs problématiques, leurs espoirs, leurs besoins. Et après de rentrer en discussion avec eux.

Sébastien Guerrier - CGT Spectacle : Céline, peux-tu nous repréciser le déroulé de la journée ?

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : la plénière, en matinée, se déroulera de manière classique : prise de parole DRAC & Région, prise de parole des organisations, restitution des travaux des différents groupes. La rencontre avec les élus aura lieu l'après-midi, c'est là qu'un temps en sous-groupes est envisagé.

Sébastien Guerrier - CGT Spectacle : effectivement c'est bien si on peut démarrer la rencontre par une intervention de cadrage par un organisme un peu neutre, après on se met en petits groupes. Je pense qu'il faudrait mettre en place des groupes sur :

- La relation entre les élus et les équipes artistiques (employeurs et salariés), comment on fait sur nos territoires pour qu'il y ait des relations facilitées entre les différentes strates. Ça communique et se rencontre très peu et c'est un manque criant.
- Comment les élus construisent leurs politiques publiques, et comment on pourrait les coconstruire pour qu'elles génèrent moins de stress et de souffrance au travail dans les équipes.
- Les enjeux de l'avenir : enjeux climatiques, égalité femmes-hommes, travail illégal…

Il faut créer les conditions pour qu'ils aient une parole libre sur comment ils pensent donc attention à nos réactions. Il faut trouver la bonne manière de formuler les choses dans les différents ateliers puis revenir en plénière et conclure.

Florian Auvinet - Grand Bureau : les thématiques proposées par Sébastien me paraissent être des portes d'entrée fédératrices. Concernant la méthode, il faut effectivement les écouter, leur permettre de s'exprimer en tant qu'élus sur comment ils fonctionnent, sur leurs préoccupations et les questions qu'ils se posent, pour mieux comprendre comment se font les arbitrages entre la politique culturelle et les autres politiques publiques des collectivités, mais aussi au sein de la politique culturelle, et d'aborder des enjeux prospectifs par rapport à l'adaptation au changement climatique.

Je fais aussi une proposition alternative : laisser la possibilité à chaque fédération d'élus de proposer un sujet prioritaire. France Urbaine pourrait aller sur la question du foncier ou de la régulation entre intérêt général / service public et secteur privé, l'AMRF sur les projets de territoire et les enjeux de co-construction avec les équipes artistiques du territoire…

Si on reste sur des entrées thématiques, les propositions de Sébastien sont intéressantes. Il faut travailler sur les méthodes d'animation de ces ateliers pour qu'ils soient vraiment participatifs, dans l'interaction.

Mila Konjikovic - Région AURA : la plénière du COREPS est un exercice formel, c'est important que la DRAC et la Région s'adressent aux acteurs. C'est descendant mais c'était une demande d'avoir ces

explications sur la manière dont les stratégies culturelles sont construites. En même temps il y a l'enjeux de former les nouveaux élus, et d'écouter les interrogations de ces nouveaux élus.

Il y a beaucoup d'attentes et c'est nécessaire de bien structurer cette journée. C'est très bien si l'OPC peut intervenir, pour élever le débat et recentrer les choses. Il faudra vérifier si Sophie Rotkopf et Aymée Rogé prévoient de rester aux ateliers et en faire des espaces d'échanges respectueux. Il faudra aussi préciser les méthodes d'animation et identifier des personnes qui pourraient s'en charger.

Célie Rodriguez - Le Maillon : pour revenir sur la stratégie de construction des politiques culturelles, je me demande si on n'est pas un peu à rebours : les feuilles de route des collectivités seront votées. Ça me paraîtrait plus pertinent de questionner le « comment on met en concertation les acteurs pendant un mandat ». Ça éviterait aussi de les braquer.

Je rejoins Mila sur l'importance de la participation des élus pour qu'une vraie discussion ait lieu, qu'on puisse faire entendre les inquiétudes et les remontées de terrain, mais aussi pour qu'ils puissent nous faire part des difficultés qu'ils rencontrent. Avec le risque que tout se cristallise sur les questions budgétaires et bâtimentaires.

Christophe Jaillet - CGT Spectacle : je n'imaginais pas que la VP culture et la DRAC seraient présentes, les ateliers s'adressent plutôt aux collectivités, aux élus des communes et des EPCI en charge de la culture. Je ne suis pas certain que ce soit très constructif qu'elles y participent.

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : il y a bien deux temps distincts, plénière et rencontre. Ce qui avait été envisagé initialement pour la rencontre élus/organisations, c'était une prise de parole introductive par la DRAC et la VP, mais pas forcément qu'elles participent aux échanges.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : si la VP Culture et la DRAC ouvrent la séance face aux face aux élus, elles sont tenues de rester, ce serait très mal vu qu'elles partent. Donc effectivement, il faudrait vraiment réfléchir à la manière de construire cette journée. Pour une première journée, je ne suis pas certaine que le principe d'ateliers soit le plus pertinent. Je m'interroge.

Sébastien Guerrier - CGT Spectacle : je pense que les ateliers en petits groupes, ça permet de se parler tranquillement, calmement, et de mieux se connaître. Ça permet des discussions plus intéressantes que des plénières. Souvent il se dit plus de choses dans les ateliers, et il y a plus de gens qui prennent la parole.

Il faut confirmer les thèmes, trouver les modérateurs de chaque atelier. Ensuite il faudra prévoir des comptes-rendus de ces ateliers.

PERSPECTIVES POUR FIN 2026 & 2027

> RENCONTRE SUR L'EAC

Sujet qui a émergé à plusieurs reprises dans les échanges du GT politiques publiques. On pourrait imaginer un partenariat avec Myriade, et des interventions de France Travail, de la DRAC et de la Région. Un premier échange en COPIL a permis d'identifier les questionnements, les choses restent à affiner ensemble.

Christophe Jaillet - CGT Spectacle : je serai désireux que la Ville de Lyon soit là. On est un peu inquiet, alors que la Ville était très engagée sur l'EAC (label 100 % EAC), il semblerait que les choses évoluent. On n'arrive pas à avoir de rendez-vous, on a des nouvelles par la presse : toutes les petites subventions aux équipes de création seraient supprimées au profit des équipes de diffusion. On aimerait avoir des informations directes.

Célie Rodriguez - Le Maillon : il serait important que l'Éducation nationale soit là : il n'y a pas que la question des financements, il y a aussi la question des directives qui émanent de l'Éducation nationale pour permettre la sortie des élèves, la diffusion au sein des écoles, etc. Il y a aussi beaucoup de proviseurs et principaux qui sont très récalcitrants à ce que les élèves soient en situation de pratique artistique. L'éducation nationale doit être présente à cette rencontre sinon on restera en vase clôt.

> CHANTIER TRANSVERSAL SUR LES ANNULATIONS POUR RAISONS CLIMATIQUES

Sujet qui a émergé dans les réunions de rentrée : face à l'urgence climatique, objectif d'alimenter les réflexions de la DRAC mais aussi des organisations et du COREPS. Objectif : documenter les annulations pour raisons climatiques, avec l'idée de peut-être rédiger des préconisations (législatives, règlementaires, conventionnelles) pour se prémunir contre ces sujets.

- Qu'est-ce qui a été annulé ?
- Raisons pour lesquelles ça a été annulé ?
- Par qui ça a été annulé ?
- Conséquences budgétaires, sur l'emploi…

A noter :

- Il a été décidé, en 2026, que le sujet serait transversal à tous les groupes de travail du COREPS ;
- Lors du Comité des COREPS de juillet 2026, décision que la transition écologique soit la nouvelle thématique transversale des COREPS ;
- France Festivals pourrait être associé à ce travail.

> FINANCEMENTS, MODÈLES ÉCO ET PROBLÉMATIQUES DE TRÉSORERIE

Ubavka Zaric - DRAC ARA : j'ai été invitée, autour du programme d'insertion professionnelle « Pépites », à une table ronde sur les fondations avec lesquelles le ministère collabore. Ça m'a rappelé qu'on avait travaillé sur les fonds de dotation, et comme ce regroupement des fondations a des représentants en région je me suis dit que ça pouvait intéresser le COREPS.

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant
33 cours de la liberté
69003 Lyon
coreps@auvergnerhonealpes-spectaclevivant.fr

Le COREPS Auvergne-Rhône-Alpes est soutenu par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et animé par l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant.